

République Française
Département FINISTERE
Commune du CLOÛTRE-PLEYBEN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/06/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	14	14

Vote
A la majorité
Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2026, le 5 juin à 20h15, le Conseil Municipal de Commune du CLOÛTRE-PLEYBEN s'est réuni à la mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame BALAY Sandrine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 28/05/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 28/05/2026.

Présents : Mmes BILIRIT Dominique, BALAY Sandrine, DIRAISON Maryse, LESAGE Françoise, PRIGENT Morgane, PARTHENAY Audrey, SALAUN Sylvie, LE MOAL Véronique, M. MONCHABLON Stéphane, DEMEURÉ Bruno, GUEGUEN Jérôme, BICREL Romain, LEAUSTIC-LOUARN Jules, TIMBERT Rudy.

A été nommé(e) secrétaire : DIRAISON Maryse

Absent excusé : TIMBERT Rudy

Acte rendu exécutoire après dépôt
en PREFECTURE DU FINISTERE
Le : 08/06/2026
Et
Publication ou notification du :

031/2026 – Initiation breton école primaire 2026-2027

Madame le Maire informe le conseil municipal que l'initiation au breton sera renouvelée pour l'année prochaine. Elle précise que la commission a attribué deux heures au lieu d'une seule cette année.

Le coût prévisionnel est de 3600€ et le reste à charge pour la commune sera de 1520€.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- Donne son accord pour reconduire l'initiation breton,
- Autorise Le Maire à signer les pièces du dossier.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le

La secrétaire,
DIRAISON Maryse

Le Maire
BALAY Sandrine